

Rentrée scolaire à Caen : les contraintes sanitaires allégées



Le maire de Caen, Joël Bruneau et son adjointe à l'éducation, la petite enfance, la famille et l'égalité des chances, Amandine François. DR.

La municipalité se réjouit à l'idée d'être en capacité d'accueillir l'ensemble des élèves dans ses écoles. Des sommes conséquentes ont été consacrées au renforcement des moyens matériels et numériques afin de répondre à la crise sanitaire. Même si le protocole est sensiblement moins lourd qu'aux mois de mai et juin.

Les chiffres de la rentrée

6 400 élèves sont attendus dans les 24 écoles primaires (maternelles + élémentaires), quatre écoles maternelles et trois écoles élémentaires de la ville, répartis dans 295 classes. 2 400 enfants sont inscrits en maternelle (103 classes) et 4 000 en élémentaire (192 classes). Des effectifs qui s'inscrivent dans la stabilité puisque 6 500 élèves étaient comptabilisés en 2019 et 6 450 en 2018. Les huit écoles privées

accueillent pour leur part 3 000 élèves (dont 44 % de résidents caennais). 735 agents municipaux, dont 450 permanents participent à l'accueil, l'assistance auprès des enseignants, l'entretien des locaux et la restauration.

La carte scolaire

Six postes d'enseignants ont été retirés à Jean-Guéhenno, Henri-Brunet, Jean-Moulin (maternelle) Louis-Le Châtelier et Vieira-Da-Silva. Trois ont été implantés à Michel-Pondaven, Authie-Sud et Paul-Guernez.

Les restrictions Covid allégées

« **100 % des enfants peuvent retrouver le chemin des classes** », se félicite Joël Bruneau et son adjointe à l'éducation Amandine François. Selon les élus : « **Le cadre sanitaire n'implique pas ou peu de restrictions quant aux modalités d'accueil des élèves et au fonctionnement des écoles** ». En effet, seuls les enseignants et le personnel d'accueil seront soumis au port du masque. « **Sauf en maternelle, comme l'ont recommandé les psychologues scolaires** ». Quant aux gestes barrières, toujours en vigueur (lavage des mains, distanciation...), « **ce sont des habitudes qui ont été prises en mai et juin, lorsque nous avons décidé de rouvrir les écoles de la Ville à l'ensemble des élèves** ».

En fonction des effectifs, les récréations pourront être réparties sur différentes plages horaires, afin d'éviter des regroupements trop importants. Idem pour les services de restauration. « **Mais les repas chauds seront à nouveau servis** », se félicite l'élue.

En revanche, l'accès aux sites scolaires sera interdit aux parents. « **Cependant, tempère le maire, la possibilité pour les parents de maternelles d'accompagner leur enfant à l'entrée de l'école pourra être envisagée sous certaines conditions** ».

Des équipements renforcés

La ville a investi 580 000 € dans l'achat de fournitures scolaires, petit matériel et de produits d'entretien pour répondre aux préconisations de santé. Également, un budget de 266 000 € est consacré à l'achat de mobilier (635 tables et chaises individuelles) et outils numériques (ordinateurs portables, tablettes, vidéo projecteurs...), « **pour permettre de renforcer la capacité des écoles à faire face aux contraintes sanitaires** ».

Les travaux

Une enveloppe de 831 784 € a été dédiée cet été à la réalisation de travaux. Parmi les plus notables : des travaux de chauffage à Authie Sud et Lyautey, des remplacements de menuiseries extérieures à Fernand-Léger et des changements de jeux de cours à Guynemer et Lyautey. La livraison du pôle enfance Lemièrre (4 maternelles et 6 élémentaires et une cuisine relais), Covid oblige, attendue à la rentrée, a été repoussée à début 2021.

La restauration

815 000 repas sont servis chaque année dans les écoles de Caen soit 5 500 par jour environ. 89 % des élèves fréquentent les restaurants scolaires. Organisée en régie directe, la restauration proposera dès 2021 50 % de produits d'alimentation durable et de qualité, dont 20 % issus de l'agriculture biologique.

Jean-Philippe GAUTIER.